L'ONU ferme définitivement son bureau des droits de l'Homme à Bujumbura

Jeune Afrique, 04 mars 2019 Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a annoncé la fermeture définitive de son bureau à Bujumbura, trois mois aprÃ"s la demande des autorités burundaises. Les activités de l'agence onusienne étaient suspendues depuis 2016.

L'ultimatum a donc été suivi d'effet. La fermeture du bureau du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits l'homme situé à Bujumbura est «Â devenue effective le 28 février Â», a annoncé la représentation onusienne au dans un communiqué diffusé lundi 4 mars. «Â Cet Office a toujours été un partenaire crédible qui a collaboré avec autorités burundaises pour relever les nombreux défis des droits de l'homme. (â€l) L'équipe pays des Nations un membre de taille Â», a-t-elle ajout é, appelant le gouvernement et le Haut-Commissariat à poursuivre «Â la concertation A pour aboutir à une «Â collaboration mutuellement bénéfique Â». Le 5 décembre dernier, le gouvernement burundais a adressé une note verbale demandant au coordinateur résident de l'ONU au Burundi, Garry Conille, la fermeture du bureau du Haut-Commissariat de l'ONU aux droits de l'homme à Bujumbura. «Â Tout le personnel international [un dizaine de personnes, ndlr] doit être redéployé immédiatement, et l'Office a deux mois pour faire ses valises et ferme définitivement ses portes Â», avait alors expliqué à l'AFP une source au ministÃ"re des Affaires étrangÃ"res burund Les autorités burundaises avaient également donné trois mois aux ONG présentes dans le pays pour se conformer au nouvelles normes de la loi burundaise et appliquer un principe de quota ethnique dans la composition de leurs équipes. Plusieurs organisations humanitaires, comme Handicap International, ont depuis quitté le pays, refusant de se conformer à ce qu'elles qualifiaient de «Â fichage ethnique Â». Une question de «Â souverainet©Â » Cette fermeture est un pour l'organisation onusienne, dont le bureau était présent à Bujumbura depuis 1995, au plus fort de la guerre civile. Suspendue de toutes activités en décembre 2016, l'agence onusienne était en négociation depuis deux ans pour un nouvel accord de sià ge. Les relations avec le gouvernement burundais se sont considà prablement tendues aprà s la réélection de Pierre Nkurunziza pour un troisiÃ"me mandat en 2015. Les autorités burundaises l'avait notamment ac de «Â complicité Â» lors de la rédaction d'un rapport de l'ONU accusant le pouvoir des «Â violations graves Ã l'homme. De son cà té, le porte-parole de la présidence burundais Jean-Claude Karerwa a estimé que «Â le Burund besoin d'aucun appui extérieur en matiÃ"re des droits de l'homme Â». «Â Ces derniers sont encrés dans le vé des Burundais, ils sont devenus non seulement une tradition, mais aussi une philosophie et un modis vivendi. Nous interprétons ce geste de l'ONU comme une façon de revenir à la raison, une façon de cesser de s'ingérer dans affaires qui relà ve de la souveraineté d'un État, une façon d'éviter de politiser le concept des droit de l'hon certains États dominateurs et au détriment du Burundi qui devrait plutà t être approché pour donner une leçon de droi de l'homme à beaucoup de pays. Â», a-t-il ajouté auprÃ"s de Jeune Afrique. Depuis 2015, beaucoup d'observate accusent le président burundais Pierre Nkurunziza d'attiser les tensions ethniques au Burundi, comme avec la réouverture fin novembre du dossier concernant l'assassinat du premier président hutu démocratiquement élu, M Ndadaye. «Â C'est un témoin gÃanant pour le pouvoir burundais qui quitte le pays Â», explique à Jeune Afrique un onusienne en poste sur le continent. Par Romain Gras

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});

https://www.arib.info Propulsé par Joomla! Généré: 20 April, 2024, 14:33